Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026
ID : 044-200067635-20261002-10_2026_01-AU

M. Le Président : Jérôme LETOURNEAU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 2 octobre 2026

10.2026-01	**CULTURE** **OBJET : Prêt de véhicule par le service culture à Adèle Rykaczewski en novembre 2026**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°03.03.2026-02 du Conseil communautaire en date du 3 mars 2026 approuvant les tarifs des spectacles et des stages de BRAVOH ! pour la saison 2026-2027,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que le Conseil communautaire a approuvé la programmation pour la saison culturelle 2026-2027 ainsi que les tarifs des spectacles retenus,

Considérant que les véhicules Kangoo, Partner, Zoé, Renault 5 dédiés au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo peuvent être empruntés par des compagnies diffusant leur spectacle lors de la saison du Quatrain ou aux techniciens œuvrant à la mise en place de ces spectacles sur présentation de leur permis de conduire,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : D'accorder le prêt du véhicule Renault 5 (HJ-079-FW), à titre grâcieux, dédié au personnel de Clisson Sèvre Maine Agglo à :

- Adèle Rykaczewski les 3, 5 et 6 novembre 2026 dans le cadre des ateliers d'actions culturelles et artistiques en lien avec le spectacle *Guillaume et Harold* accueilli le 29 novembre (séance scolaire) et 30 novembre (séance Tout Public) au Quatrain.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

A Clisson
Le 13/10/2026
Jérôme LETOURNEAU
Président

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO